



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris La Défense, le 20 avril 2021

*Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative
(IPEC)*

Nos réf. : CB-2021-02

Affaire suivie par : Christian Bourrand

Tél. : 01 40 81 95 61

Courriel : christian.bourrand@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Consultation concernant :

- l'animation d'une demi-journée de colloque en distanciel sur le thème : « SFN et politiques publiques », ainsi que l'aide à la conception du programme, à la sollicitation des intervenants et à la préparation de leurs interventions,
- création et animation d'un forum post colloque collaboratif (durée de 15 jours) d'échanges de propositions pratiques, dans le cadre d'ateliers participatifs (en ligne), à partir des pistes ouvertes par les échanges du colloque,
- réalisation d'un document de synthèse du colloque, et d'un « livre blanc » résultant des travaux des ateliers du forum.

Contexte et enjeux

L'IPEC, sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative - qui a succédé à l'IFORE (depuis le 01/01/2020) - au sein du Service de pilotage et de l'évolution des services (SPES) a notamment pour mission d'accompagner les transformations (cultures, postures, modes d'action) en faveur de la transition écologique, auprès d'un public d'agents de l'État et des collectivités, mais qui peut être aussi, selon la thématique, plus élargi (comme ce sera le cas en l'occurrence).

La valeur ajoutée de l'IPEC est en effet d'offrir un espace d'inspiration et de ressourcement pour transformer l'action publique au service de la transition écologique, en donnant des clés aux individus et aux collectifs pour comprendre et agir, en favorisant l'expérimentation de nouveaux modes d'action. Le colloque faisant l'objet de la présente consultation en constituera une mise en pratique, sur le thème des « solutions fondées sur la nature », dont le développement apparaît de plus en plus nécessaire et urgent face aux principaux risques majeurs, notamment le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, et les graves conséquences sanitaires qui en découlent, que nous confirme la crise actuelle du COVID 19.

L'importance des Solutions Fondées sur la Nature (SFN), dont le concept a émergé sous l'impulsion de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), a été reconnu au niveau international à l'issue de la COP21, dans l'atteinte des objectifs du développement durable, et notamment pour l'adaptation au changement climatique (dont l'efficacité a été confirmée par de récents travaux de recherche), et la protection

de la Biodiversité (les SFN ont été promues par le Plan Biodiversité de 2018), ainsi que la santé, la gestion des risques naturels, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire ...

Le concept des SFN est donc relativement récent, mais apparaît de plus en plus promis à un grand avenir. Face aux défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, il ne s'agit plus seulement de protéger la nature, mais d'agir *avec* elle, voire *par* elle, de s'en faire une alliée. Les enjeux sont donc non seulement écologiques et sanitaires, mais aussi économiques. C'est ainsi que cette nouvelle forme de croissance économique verte sera au cœur des sujets traités par le prochain congrès mondial de la nature de l'UICN, qui se tiendra du 3 au 11 septembre à Marseille, et de la prochaine COP 15 sur la Biodiversité (du 11 au 24 octobre 2021 à Kunming en Chine).

La France est donc particulièrement concernée par ce calendrier mondial, et ses instances y jouent un rôle important. Ainsi l'UICN vient de lancer, en juillet 2020, avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD), le Standard mondial des Solutions Fondées sur la Nature. Les Solutions Fondées sur la Nature sont, en effet, encore trop peu ou trop mal exploitées. Or il est apparu que c'était principalement à cause de l'absence d'un cadre normatif susceptible d'harmoniser les pratiques et de fournir un dispositif d'évaluation destiné aux investisseurs. L'actualité des Solutions Fondées sur la Nature est donc particulièrement forte.

Le récent rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial a placé la perte de biodiversité au 2^e rang des risques les plus importants, et au 3^e rang des risques les plus probables pour la prochaine décennie. La nécessité d'infléchir les liens entre l'économie mondiale et la biodiversité apparaît de plus en plus évidente, et donc d'étendre, et de renforcer, les Solutions Fondées sur la Nature.

L'objectif de ce colloque sera de dégager des synergies entre les politiques de protection (biodiversité et climat) et de développement économique (relance "verte") à partir des pistes ouvertes par le concept de SFN, et dans l'optique des objectifs OPS (One Planet Summit). Ceci en proposant une mise en dialogue d'experts de l'économie, de la biodiversité et du climat, accompagnés de témoignages et d'échanges d'expériences, en vue de proposer des pistes d'actions pratiques (les SFN sur le terrain - les SFN au quotidien). En particulier concernant des solutions qui s'inscriraient dans les grands objectifs du dernier One Planet Summit (par exemple sur la convergence des investissements pour le climat et la biodiversité).

Ce colloque sera suivi d'un forum de propositions-échanges en ateliers collaboratifs (en ligne), ouverts sur inscription aux participants du colloque, sur les thèmes sélectionnés suite aux travaux de réflexions du colloque. Objectif : aboutir à un "Livre blanc", présentant un guide pratique avec liste d'actions locales applicables, résultant des travaux des ateliers post-colloque, à partir des pistes ouvertes par les réflexions du colloque.

I - Cahier des charges

1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne :

- l'animation d'une demi-journée de colloque (en distanciel) sur le thème : « SFN et politiques publiques », ainsi que l'aide à la conception du programme, à la sollicitation des intervenants et à la préparation de leurs interventions,
- l'animation d'un forum post colloque en distanciel (durée de 15 jours) d'échanges de propositions pratiques, dans le cadre d'ateliers participatifs (en ligne), à partir des pistes ouvertes par les échanges du colloque,
- la réalisation d'un document de synthèse du colloque, et d'un « livre blanc » résultant des travaux des ateliers du forum.

2 - Prestation attendue

La prestation comprendra :

- un appui à la conception du programme,
- des travaux d'échange (téléphone, courriel, et réunions) et de réflexion pour le choix des sujets et des intervenants, et l'organisation du déroulement,
- la participation à des réunions préparatoires (en présentiel si possible, sinon en mode distanciel),
- aide à la sollicitation des intervenants, et à la préparation de leurs interventions,
- une proposition de déroulé de présentation,
- l'animation du colloque en distanciel,
- la création et la gestion du forum en ligne post-colloque,
- la couverture « image » de l'événement, pour illustrations du document de synthèse, et couverture de l'événement (intégralité du reportage fourni, droits cédés pour tous usages),
- rédaction et réalisation d'une proposition de synthèse écrite du colloque et de livre blanc post forum, remis sous forme de fichiers PDF, soumis à relecture IPEC.

3 - Public cible

Tous publics concernés : agents des ministères (MTE, Agriculture, Défense, Culture ...), OFB, collectivités territoriales, scientifiques, aménageurs, philosophes, agriculteurs, jardiniers, associations, élus, ... mais aussi simples citoyens intéressés, acteurs «de terrain».

4 – Livrables attendus

Le candidat retenu réalisera les prestations précisées dans le cahier des charges, avec, comme livrables, le document de synthèse du colloque et le livre blanc.

5 – Délais d'exécution

La date prévisionnelle du colloque est projetée en juin 2021 (début juillet au plus tard).

Le forum en ligne post-colloque doit être opérationnel le jour du colloque et pour une durée de 15 jours.

Les livrables (document de synthèse et livre blanc) doivent être produits le 13 août 2021 au plus tard, afin de permettre d'éventuelles corrections, en vue d'une livraison au congrès mondial de l'UICN à Marseille le 3 septembre.

II - Règles de la consultation

1 - Liste des documents à présenter par les candidats :

- a) la proposition d'intervention (contenu, méthodes, outils) avec le calendrier prévisionnel, comprenant une ébauche sommaire de déroulé de programme (thématiques, typologie d'intervenants envisagés, fil conducteur)
- b) la présentation de la structure et des intervenants ;
- c) la décomposition des prix (HT, TVA et TTC en euros) en détaillant les différents aspects de la prestation :
 - les travaux d'assistance à la conception du programme, des relations et prestations avec les intervenants détaillées ci-dessus (temps passé et coût),
 - l'animation du colloque,
 - la couverture « image » de l'événement (captation écran),
 - la création et l'animation du forum,
 - les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration éventuels,
 - le coût du document de synthèse du colloque et du livre blanc issu du forum (conception, rédaction, réalisation et livraison, tel que précisé ci-dessus).

2 – Critères de jugement des offres

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention sur les documents demandés au 1a
- la présentation de la structure et des intervenants jugée sur les documents demandés au 1b
- le prix jugé sur le document demandé au 1c

3 - Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat signé entre l'IPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations et livrables attendus, les conditions financières et les délais d'exécution seront précisés dans le contrat.

4 - Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, **au plus tard le vendredi 30 avril 2021 à 17h00** par courrier électronique à l'adresse suivante :

marches.ipe.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.